Envoyé en préfecture le 26/04/2022
Reçu en préfecture le 26/04/2022
Affiché le 27/04/22
ID : 013-211300462-20220414-DEL13CM140422-DE

VILLE DE Gréasque

Registre des Délibérations du Conseil Municipal DE LA COMMUNE DE GREASQUE

Séance du 14 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze avril à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle Jean Moulin, en session ordinaire du mois d'AVRIL sous la présidence de **Monsieur Michel RUIZ**

Date de convocation : 8 avril 2022

Nombre d'Elus : 27
En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 27
Procurations : 8

N°13 Objet : Conventions, ordres de service signés au titre de la délégation générale de pouvoirs

Présents : Michel RUIZ, Nicole DECOSTANZI, Marc LAURENT, René CECCHINEL, Nadine CARLUS, Claude MERINDOL, Michèle OLLIVE, Georges AMBROSIANO, Didier BREART, Hélène BERNAL, Sylvie ABEL, Françoise SCHMERBER, Jean-Marc RAGOT, Audrey GIROULET, Patrick EME, Nathalie MAUREL, Juan REVERTE, Jean-Luc FERNANDEZ, Sandrine LEPRESLE----------/

Absents-Excusés : Jean-Luc TURZO pouvoir à René CECCHINEL, Joelle BRETON pouvoir à Nicole DECOSTANZI, Denis CENTARO pouvoir à René CECCHINEL, Magali MONIER à Nadine CARLUS, Anne TOUZE pouvoir à Jean-Marc RAGOT, David GIACCONE pouvoir à Claude MERINDOL, Hélène GAILLARD pouvoir à Nathalie MAUREL, Paul GATIAN pouvoir à Juan REVERTE----------/

Secrétaire de séance : Patrick EME

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°5 du 5 juillet 2020, portant sur la délégation générale de pouvoirs confiée au Maire ;

Le Conseil Municipal, prend acte des contrats signés suivants :

- Convention signée le 7 mars 2022 avec l'Association des Jardins Partagés dans le cadre de l'occupation de terrains situés rue de Docteur Gobin et rue Pasteur dont la commune est propriétaire. Cette convention porte sur l'accès et l'utilisation d'une construction à usage de garage/atelier ainsi que de terrains destinés à des jardins partagés. Ces terrains sont mis à disposition gracieusement pour une période allant jusqu'au 7 mars 2025.

- Ordre de service signé le 17 février 2022 à la Sté JCT dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle pompe à chaleur pour la salle Galhuid pour un montant de 29 993 € HT.
- Ordre de service signé le 17 février 2022 à la Sté RUIZ MANUTENTION dans le cadre de la réparation des freins du véhicule Goupil pour un montant de 3 959.78 € HT.
- Ordre de service signé le 22 février 2022 à la Sté PROTAIX dans le cadre de la mise en sécurité incendie du pôle Urbanisme-Technique-Sécurité pour un montant de 2 670 € HT.
- Ordre de service signé le 23 février 2022 à ENEDIS dans le cadre de l'extension du réseau électrique, avenue de la Libération pour un montant de 18 682.30 € HT, en lien avec l'opération de logements sociaux de la société Logis Méditerranée.
- Ordre de service signé le 3 mars 2022 à la Sté BROUQUIER dans le cadre de la mise en place de l'éclairage public du nouveau parking de la place des Mineurs pour un montant de 10 889.10 € HT.
- Ordre de service signé le 17 mars 2022 à la Sté APB dans le cadre de la fourniture et pose d'une ventilation à l'ancienne gendarmerie du village pour un montant de 3 015 € HT.
- Ordre de service signé le 17 mars 2022 à la Sté LAMBERTI dans le cadre de travaux d'enrochement pour la réalisation de plantations au jardin de la Liberté pour un montant de 3 900 € HT.
- Ordre de service signé le 18 mars 2022 à PB ARCHITECTE dans le cadre d'une étude de réaménagement du centre de loisirs pour un montant de 8 333.33 € HT.
- Ordre de service signé le 23 mars 2022 au Cabinet CERETTI dans le cadre d'une étude hydraulique au chemin du Jas pour un montant de 2 600 € HT.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Envoyé en préfecture le 26/04/2022
Reçu en préfecture le 26/04/2022
Affiché le 27/04/22
ID : 013-211300462-20220414-DEL13CM140422-DE

- Ordre de service signé le 23 mars 2022 à la Sté EMTPG dans le cadre de la réfection du chemin des Charbonnières pour un montant de 12 778.25 € HT.
- Ordres de service signés le 23 mars 2022 à la Sté LAMBERTI dans le cadre de travaux de réfection, Montée du Traînage pour un montant de 3 200 € HT et de travaux d'enrochement au bord du ruisseau avec remblaiement à Lou Valadet pour un montant de 3 500 € HT.
- Ordre de service signé le 29 mars 2022 à la Sté MARECO dans le cadre de la reprise de certains murs et la réalisation d'un accès handicapé au cimetière pour un montant de 5 610 € HT.
- Ordres de service signés le 4 avril 2022 à la Sté AIXTOIT dans le cadre du remplacement de gouttières et le contrôle de la toiture de la mairie pour un montant de 2 041.25 € HT et dans le cadre de la réfection des tuiles de rives du bâtiment de l'ancienne Gare pour un montant de 2 979.90 € HT.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
Pour Extrait Conforme

LE MAIRE,

Michel RUIZ

MAIRIE DE GREASQUE * (Bouches du Rhône) *